

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, DEVANT LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, TEL AVIV, VENDREDI 5 MARS 1982.

5 MARCH 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames,

- Mesdemoiselles,

- Messieurs,

- Mes chers compatriotes.

- C'est une vraie joie pour moi que de me trouver parmi vous et dans ce climat, à l'issue de ces trois jours de voyage en Israël. Je sais que votre communauté forte d'un peu plus de 60000 personnes est l'une des plus nombreuses et des plus vigoureuses de nos communautés à l'étranger.

- Aucun lieu de réunion n'eût été assez vaste pour vous contenir tous. Mais votre présence, si nombreuse je dois le dire, à une heure qui n'était peut-être pas très commode pour vous, montre d'une part que vous avez su, mais je n'en doutais pas, préserver votre attachement à notre pays. Elle montre aussi l'intérêt que vous portez à tout ce qui touche la vie du pays qui vous reçoit et peut-être aussi à l'occasion assez rare de se rencontrer.

- Je souhaite que vous transmettiez cet amour de notre patrie à vos enfants comme un patrimoine : usage de notre langue, amour de notre culture, maintien de certaines valeurs. Il ne faut pas trop abuser du mot, mais quand on dit liberté ce n'est pas si mince, ni si commun aujourd'hui. Liberté : nous trouvons là nos principales sources d'inspiration. Et vivre dans des pays démocratiques n'est pas donné à tout le monde. Je suis heureux de pouvoir m'exprimer devant vous comme je le fais. Vous rentrerez chez vous en ayant le sentiment de pouvoir continuer à réfléchir, à penser, à parler, à retrouver les autres en restant femmes et hommes libres. Sachez pour ce qui vous concerne que je ne fais pas, ni la France, de différence entre vous, ni entre ceux qui sont restés français et qui le resteront, ni à l'égard de ceux qui ont pris une autre nationalité et qui n'en sont pas moins profondément attachés à notre famille commune.

Pas davantage, je ne fais de distinction de caractère politique, de politique intérieure à la France. Vous êtes tous et au-même-titre les bienvenus, même s'il m'est arrivé de remarquer que la communauté française d'Israël avait eu à l'égard du candidat à l'élection présidentielle 1981 que j'étais disons un facteur de sympathie un peu plus important qu'ailleurs. Nos consulats de Tel Aviv ou de Haïfa vous sont ouverts, indépendamment de vos liens familiaux, de vos voyages en France, etc., pour conserver vos liens avec la France.

- Ces liens seront bientôt vivifiés par l'élection au suffrage direct des représentants des Français de l'étranger dont le nombre sera chez vous accru. Et un effort plus grand sera consenti au profit des plus défavorisés d'entre vous. Il faut que nous veillions à ce que le sort des Français de l'étranger, d'abord, ne passe pas aux oubliettes. L'éloignement pèse : il faut que les pouvoirs publics soient vigilants. Ainsi se trouvent parmi vous, M. Cheysson, M. Delors, M. Jack Lang, Mme Edwige Avice. Nous n'allons pas insister sur ce point. Comment pourrais-je douter de la pérennité de vos sentiments ? Pourquoi ne répéterais-je pas que j'ai été particulièrement sensible à la confiance que vous m'avez témoignée ?

- Je conclurai comme j'ai commencé : je me sens comptable de tous, de chacune et de chacun d'entre vous, dans ses légitimes intérêts et dans le service de l'intérêt national. Qui êtes-vous ? Je vous imagine globalement. Mais en-particulier ? Je connais les statistiques des professions, des emplois, des raisons pour lesquelles vous êtes là. Raisons professionnelles, raisons familiales, parfois l'obligation, mais toujours un grand intérêt pour le pays où vous vivez. Et puis, vous avez vos idées sur ce qui se passe. Votre communauté est vivante, très vivante. Votre présence me touche.

- Je vais circuler parmi vous, mesdames et messieurs. Nous allons passer encore vingt minutes ensemble.

- Merci et vive la France.